

RÉFORME DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE : CE QUI CHANGE EN 2023

- ▶ Plus de versement direct aux établissements. L'URSSAF et les MSA collectent la taxe via la DSN d'avril.
- ▶ Ces montants sont reversés à la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC).
- ▶ La Caisse des Dépôts et des Consignations vous permet de garder la gestion de votre solde via la plateforme **SOLTÉA** : vous restez décisionnaire des établissements que vous souhaitez soutenir ainsi que de la répartition des sommes affectées.
- ▶ La CDC se charge de transmettre les fonds affectés aux établissements, après déduction des frais de gestion.

**POUR LE RÉSEAU GES, L'ÉCOLE
HABILITÉE À PERCEVOIR
LE SOLDE DE LA TAXE
D'APPRENTISSAGE EST L'ISFJ.
CODE UAI : 0755096G**

LES DATES CLÉS

Avril 2023

Versement du solde de votre Taxe d'Apprentissage via votre DSN.

Du 1^{er} Avril au 7 septembre 2023

- ▶ Création de votre compte sur la plateforme SOLTÉA avec votre numéro de SIRET
- ▶ Choix des établissements bénéficiaires.
- ▶ Répartition de votre solde de taxe d'apprentissage (en %) pour chacun des établissements.

15 juillet, 15 septembre et 15 octobre 2023

Reversements des fonds aux établissements bénéficiaires par la CDC.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2023, l'État simplifie le versement de la Taxe d'Apprentissage en mettant en place la plateforme **SOLTÉA**.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

0,68% de votre masse salariale brute 2022
hors Alsace - Moselle

LA PART PRINCIPALE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (87%)

0,59% de la masse salariale, destinée au financement de l'apprentissage

Collectée par l'URSSAF
et versée aux CFA via les
OPCO

LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (13%)


0,09% de la masse salariale, destinée aux dépenses dites «libératoires» effectuées par l'employeur au bénéfice d'un établissement de formation ou d'apprentissage de son choix

Collectée par l'URSSAF et
versée via la plateforme
SOLTÉA

COMMENT VERSER AU RÉSEAU GES ?

SUR SOLTÉA :

1. Une fois connectée sur la plateforme SOLTÉA (plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage), vous accédez à un moteur de recherche.
2. Vous pourrez y choisir d'affecter le montant de votre solde à l'ISFJ (école du RÉSEAU GES, habilitée à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage).
3. Vous n'avez plus qu'à entrer le code UAI de l'ISFJ. Vous choisirez ensuite le niveau de fléchage et répartirez vos crédits en pourcentage.



**Entrez le code
UAI de l'ISFJ
pour les écoles
du RÉSEAU GES :
0755096G**

Comment flécher vos versements à une école du Réseau GES :

Les versements sur SOLTÉA se font uniquement auprès de l'ISFJ mais nous vous laissons la possibilité d'indiquer à quelle(s) école(s) du RÉSEAU GES vous souhaitez flécher votre versement. Il vous suffit alors de compléter le document recherche nommé «Recommandation sur SOLTÉA», envoyé par votre contact habituel ou disponible sur la page taxe d'apprentissage des sites de nos écoles.

HABILITATION À PERCEVOIR LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Conformément à l'article L. 6241-5(L. no 2018-771 du 5 sept. 2018, art. 37-II, en vigueur le 1er janv. 2019), les établissements privés relevant de l'enseignement supérieur gérés par des organismes à but non lucratif ou leurs groupements agissant pour leur compte sont habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage correspondant aux dépenses mentionnées au 1o de l'article L. 6241-4.

POURQUOI VERSER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Verser le solde de la taxe d'apprentissage représente un réel investissement sur l'avenir, qu'il vous appartient de bien maîtriser. Cette partie de la taxe est en effet la seule taxe pour laquelle vous pouvez choisir le bénéficiaire.

Vous pouvez ainsi contribuer à la formation de vos actuels et futurs salariés qui assureront demain le développement de votre entreprise, et donc favoriser l'insertion professionnelle de jeunes talents. Votre versement est également l'occasion de tisser des liens et d'ouvrir un dialogue ensemble : quels profils recherchez-vous ? Quelles compétences spécifiques doivent-ils acquérir ? À quels enjeux doivent-ils être préparés : innovation, transformation digitale, nouveaux modes de consommation ?

Versez à l'ISFJ, l'école du Réseau GES habilitée à recevoir la taxe d'apprentissage pour :

- ▶ Garantir une formation de qualité à nos étudiants et vos futurs collaborateurs
- ▶ Soutenir la mise à niveau et l'innovation de nos outils pédagogiques ou nos locaux
- ▶ Contribuer au développement de formations professionnelles en adéquation avec les attentes des recruteurs et des métiers de demain.



FAQ

Est-ce que toutes les entreprises en France sont redevables de la taxe d'apprentissage ?

Oui, toutes les entreprises doivent payer la taxe d'apprentissage. Seules les entreprises dont la masse salariale est inférieure ou égale à 6 fois le SMIC annuel avec un apprenti sont exonérées de la taxe d'apprentissage.

Qui est habilité à percevoir les 13% ?

L'ensemble des écoles et des établissements présents sur les listes régionales peuvent percevoir l'intégralité des 13%. Les organismes dérogatoires figurant sur une liste nationale publiée par arrêté visant la promotion de la formation professionnelle et des métiers sont limités à 30% des 13%.

Comment l'entreprise justifie-t-elle le paiement des 13% ?

Jusqu'en 2023, les établissements bénéficiaires de votre solde de taxe d'apprentissage vous transmettaient un reçu libératoire qui justifiait du versement auprès de l'administration fiscale. Dorénavant, la preuve de versement n'est plus nécessaire puisque la récolte se fait directement via l'URSSAF et les MSA.

Est-ce qu'une entreprise peut toujours déduire les forfaits de déduction de stagiaires ?

Non, avec la réforme, les entreprises ne peuvent plus déduire de forfaits accueil de stagiaires de leur taxe d'apprentissage.

Est-ce qu'une entreprise peut procéder à un don en nature ?

Oui, les dons en nature sont comptabilisés en déduction des 13% au profit d'un CFA. Le CFA devra alors établir une attestation pédagogique en plus de l'attestation de paiement.

Qu'est-ce que devient la Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA) ?

La CSA est maintenue pour les entreprises de plus de 250 salariés qui n'atteignent pas le seuil de 5% de leur effectif en contrats favorisant l'insertion (apprentissage, professionnalisation, VIR, CIFRE : l'entreprise a notamment l'obligation de communiquer le nombre moyen annuel d'alternants par type de contrat).

LE RÉSEAU DES GRANDES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Avec plus de 50 ans d'expertise pédagogique, le Réseau des Grandes Écoles Spécialisées (Réseau GES) compte aujourd'hui plus de 10 500 étudiants de Bac à Bac+5. Les formations dispensées par les écoles spécialisées du Réseau GES sont toutes sanctionnées par des titres reconnus par l'État niveaux 5, 6 et 7.

Le réseau est composé de 15 grandes écoles spécialisées :

- ▶ PPA Business School, La Grande École de Commerce et de Management n°1 de l'alternance
- ▶ PPA SPORT, la Grande Business School du Sport en alternance
- ▶ PPA DIGITAL, La Grande École du Marketing Digital online et en alternance
- ▶ EIML Paris, l'École Internationale de Marketing et Management du Luxe
- ▶ ESGI, la Grande École d'Informatique n°1 en Alternance
- ▶ ICAN, la Grande École des Jeux Vidéo, de l'Animation 3D, du Design et de la Création Web
- ▶ ECITV, la Grande École du Web, du Digital et de l'Audiovisuel
- ▶ ISFJ, La Grande École de Journalisme en Alternance
- ▶ MODART International, la Grande École de Mode
- ▶ ENGDE, la Grande École de Gestion et Expertise Comptable en alternance
- ▶ IDRI, la Grande École de Conseil et de Communication par l'Image
- ▶ EFET Photographie, la Grande École de Photographie
- ▶ EFET STUDIO CREA, l'École des Designers
- ▶ ESIS, l'École Supérieure de l'Image et du Son
- ▶ ISA, BTS Métiers de l'Audiovisuel en alternance

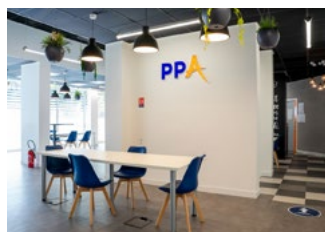
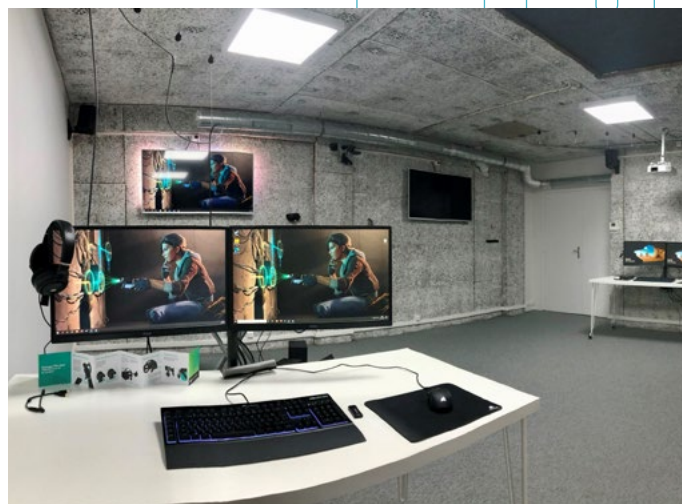
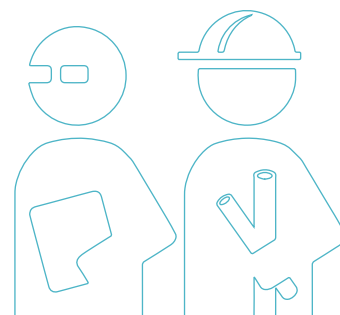


Le Réseau GES c'est :

- 15 écoles spécialisées de Bac à Bac+5
- 46 titres reconnus par l'État niveaux 5, 6 et 7
- 10500 étudiants en formation
- 28 700 anciens élèves
- 7 500 entreprises partenaires
- 24 campus en France
- 9 laboratoires pédagogiques

RÉALISATIONS

- ▶ Renouvellement du mobilier pédagogique des écoles
- ▶ Renouvellement du parc informatique étudiant
- ▶ Modernisation des campus
- ▶ Déploiement national de PPA et ESGI à Lyon, Lille, Grenoble, Reims, Aix-en-Provence, Nantes, Toulouse, Toulon et Rennes.
- ▶ Ouverture de nouveaux campus en France pour les écoles EFET STUDIO CRÉA, ISFJ, ICAN, ECITV, ENGDE, EIML Paris, MODART International et ISA



LES ÉCOLES DU RÉSEAU GES



PPA est la 1^{re} grande école de Commerce et Management post bac exclusivement en alternance.

L'école propose des formations de haut niveau basées sur une pédagogie par projet. L'ensemble des titres préparés par les étudiants sont inscrits au RNCP au niveau 6 (cycle Bachelor) et au niveau 7 (cycle Mastère). L'école délivre également deux diplômes visés par l'État à Bac+3.

Formez et recrutez des experts en :

- Marketing, Communication Management et Digital
- Développement Commercial, International et Supply Chain
- Gestion, Finance et Ressources Humaines
- **Alternance possible de Bac à Bac +5**



La Grande Business School du Sport en alternance

PPA SPORT propose une formation en alternance qui associe une double compétence en management et en business du sport de Bac à Bac+5.

Formez et recrutez des experts en :

- Marketing sportif
- Relations Presse
- Événementiel
- Sponsoring sportif
- Communication et Digital
- Développement commercial
- **Alternance possible de Bac à Bac +5**



La Grande École du Marketing Digital en alternance

PPA DIGITAL propose une formation qui comprend de cours online et des séminaires en présentiel. Cette formation, innovante et à la pointe des tendances digitales, prépare les étudiants jusqu'à l'obtention de titres inscrits au RNCP et de certifications professionnelles telles que Google Ads, Google Analytics ou Scrum.

Formez et recrutez des experts en :

- Marketing Digital
- E-business
- Web
- Data et CRM
- SEO et SEA
- Social Intelligence
- **Alternance possible de Bac à Bac +5**



La Grande École Internationale de Marketing et Management du Luxe

L'EIML Paris est la seule école spécialisée en marketing du luxe qui offre en cinq années une expertise de haut niveau sur l'ensemble des secteurs du luxe tant au niveau national qu'international.

Formez et recrutez des experts en :

- Marketing, communication et digital
- Commerce, distribution et retail
- Merchandising
- Expertise sectorielle poussée sur tous les secteurs du luxe (mode et accessoires, joaillerie et horlogerie, parfums et cosmétiques, art de vivre, hôtellerie, vins et spiritueux)
- **Alternance possible selon les programmes**



La Grande École d'Informatique n°1 en Alternance

Créée en 1983, l'ESGI forme ses étudiants aux évolutions de l'informatique. L'ESGI est la plus grande école d'informatique en alternance de France qui forme ses étudiants à l'ensemble des métiers de l'informatique. Les 9 spécialisations sont disponibles dès la 3^e année du Cycle Bachelor et en Cycle Mastère.

Formez et recrutez des experts en :

- Architecture des Logiciels
- Mobilités et Objets Connectés
- Intelligence Artificielle et Big Data
- Ingénierie de la Blockchain
- Ingénierie du Web
- Ingénierie de la Réalité Virtuelle et Jeux Vidéo
- Système Réseau, et Cloud Computing
- Sécurité Informatique
- Management et Conseil en Systèmes d'information
- **Alternance possible de Bac à Bac +5**



La Grande École des Jeux Vidéos, de l'Animation 3D et de la Création Web et Graphique

L'objectif de l'ICAN est de former un nouveau type de designers numériques, capables de s'adapter aux nouvelles demandes des entreprises. Les titres de l'ICAN sont reconnus niveau 6 pour le cycle bachelor et niveau 7 pour le cycle mastère.

Formez et recrutez des experts en :

- Game Design
- Animation 2D et 3D
- Web et Digital
- User Experience Design
- Bande Dessinée Numérique
- **Alternance possible de Bac à Bac +5**



L'École des Designers

Forte de 40 ans d'expertise pédagogique, l'EFET STUDIO CRÉA propose une formation professionnalisante aux métiers du design graphique et numérique ainsi qu'à ceux du design et de l'architecture d'intérieur. L'ensemble des titres préparés par les étudiants sont inscrits au RNCP de niveaux 6 et 7.

Formez et recrutez des experts en :

- Design Graphique
- Design Numérique
- Direction artistique
- Illustration
- Design d'Espace
- **Alternance possible de Bac à Bac+5 selon les programmes**



La Grande École de Photographie

L'EFET Photographie offre une formation professionnelle et technique en photographie, vidéo et infographie qui répond aux nouvelles exigences du métier. Elle permet l'obtention d'un titre reconnu par l'État de niveau 6.

Formez et recrutez des experts en :

- Reportage
- Traitement d'image
- Publicité
- Mode-Beauté
- Fine Art
- Photo studio
- Photo argentique
- **Possibilité de stages sous convention**

L'école regroupe sur un même projet académique et professionnel les formations aux métiers du stylisme-modélisme, du Management de la mode et de la Communication de mode. L'objectif est de faire travailler ensemble des créatifs et des managers de la mode et du luxe, et faire grandir les professionnels de demain.

Formez et recrutez des experts en :

- Management de la Mode
- Stylisme et Modélisme
- Communication de Mode
- **Alternance possible de Bac à Bac +5 selon les programmes**

Depuis 1965, l'ENGDE forme des experts en finance, audit, gestion et expertise comptable. L'école prépare aux 3 diplômes d'État (DCG, DSCG, DEC) et propose également un parcours Grande École de Bac à Bac+5 en Gestion, Finance et Audit. Les étudiants peuvent réaliser leurs études en alternance grâce à un large réseau d'entreprises et de cabinets partenaires.

Formez et recrutez des experts en :

- Expertise Comptable
- Finance
- Gestion
- Audit
- Conseil
- Contrôle de gestion sociale
- **Alternance possible de Bac à Bac +5**

L'IDRI forme depuis plus de 20 ans en alternance les futurs conseillers en image, personal shoppers, conseillers de vente et influenceurs leaders et acteurs des secteurs de la mode, de la beauté et du secteur médico-social.

**Formez et recrutez des experts du conseil en
image spécialisé en :**

- Maquillage professionnel
- Luxe et personal shopper
- Vente et merchandising
- Influence mode et beauté
- Médico-social
- **Formations accessibles en alternance**

La vocation de l'ECITV est de former des managers maîtrisant les aspects techniques du marketing digital et de la communication audiovisuelle. Ces aspects, liés au marketing, à la communication, à la production de contenus audiovisuels et à la data science, sont nécessaires afin de répondre aux besoins actuels des entreprises.

Formez et recrutez des experts en :

- Digital Marketing et E-business
- Communication Audiovisuelle
- Big Data et Intelligence Artificielle
- **Alternance possible de Bac à Bac +5**

Depuis 20 ans, l'ISFJ propose une formation qui couvre toute la palette des médias : presse écrite, radio, télévision et web. Elle permet d'accéder à certains métiers de la communication et de maîtriser les nouveaux formats journalistiques tels que les podcasts, la production de contenus sur mobile ou encore le journalisme de «solution».

Formez et recrutez des experts en :

- Presse écrite
- Radio
- Télévision
- Journalisme web
- Communication
- Alternance possible de Bac+1 à Bac +5

L'ESIS est une école professionnalisante créative et technique qui forme les étudiants de Bac à Bac+5 aux métiers de l'audiovisuel, du cinéma, de la VFX et du son. Elle propose pour cela un BTS, deux Bachelors et trois Mastères.

Formez et recrutez des experts en :

- Audiovisuel
- VFX
- Son
- Production
- Post-Production
- Alternance possible de Bac à Bac+5 selon les programmes, stages de Bac à Bac+3

L'ISA prépare en alternance en 2 ans au BTS Métiers de l'Audiovisuel, un diplôme d'État, avec une spécialisation au choix dans un domaine technique de la gestion de production, de l'image, du montage ou du son.

Formez et recrutez des experts en :

- Image
- Montage
- Son
- Gestion de Production
- Alternance possible dès la 1^{re} année de BTS

Pour tout renseignement :
Audrey TREBEAU • 0621062816 • taxe.apprentissage@reseau-ges.fr